

Une électricité sur des charbons ardents

Écrit par : Rory Clarke, L'Observateur de l'OCDE

Dernière mise à jour : 5 décembre 2018



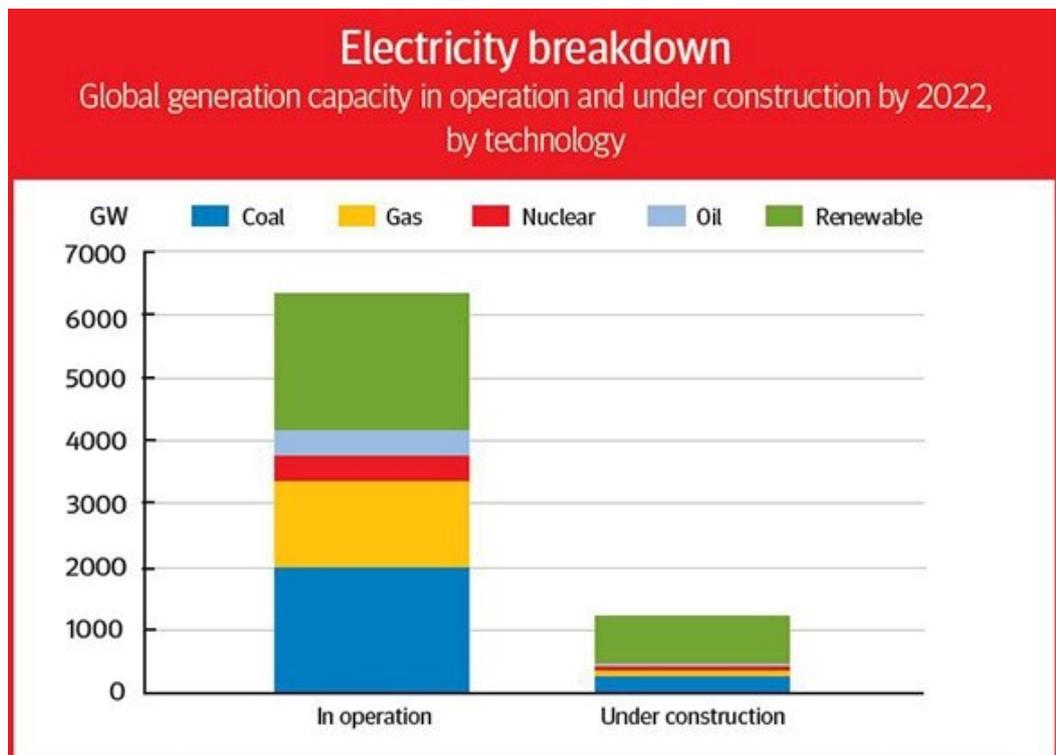
© Shutterstock

Le changement climatique semble s'accélérer : les quatre années écoulées depuis 2015 sont les plus chaudes jamais enregistrées. En 2015, on s'en souvient, 195 pays signaient l'Accord de Paris sur le changement climatique, en vue de maintenir durablement l'augmentation de la température mondiale moyenne à un niveau bien inférieur à 2 degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels. Mais cet objectif est aujourd'hui en péril : nous devons redoubler d'efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

L'un des domaines d'action est celui de la production d'électricité, à l'origine de quelque 40 % des émissions de GES du secteur de l'énergie, lequel est responsable d'environ 68 % du total mondial des émissions de GES. Le problème, c'est que

l'électricité provient pour les deux-tiers de sources fossiles et que, selon un nouveau rapport de l'OCDE, les chantiers de construction de centrales déjà lancés ou planifiés à une échéance de cinq ans sont loin de suivre une trajectoire de décarbonation. Certes, la part des renouvelables est en augmentation. Mais celle du charbon aussi. Les pouvoirs publics peuvent et doivent faire plus pour inverser la tendance.

La puissance installée en exploitation dans le monde avoisine 6 300 gigawatts (GW), auxquels viendront bientôt s'ajouter les 1 200 GW des installations actuellement en construction (dont la mise en service est prévue d'ici cinq ans), dont 72 % en Chine, aux États-Unis et en Inde. Les chiffres montrent un essor rapide des moyens de production renouvelable : s'ils ne constituaient que 34 % de la puissance installée en 2017, ils représentent 62 % des centrales en construction (éoliennes et solaires, pour la plupart, sous l'impulsion prépondérante de la Chine). Au contraire, les centrales à charbon perdent du terrain, avec 31 % de la puissance installée, mais seulement 23 % de la puissance en construction.



Malgré ces signes encourageants pour la décarbonation du secteur de l'énergie, d'autres données indiquent que le charbon sera encore la principale source d'électricité en 2022. Pour s'accorder avec les scénarios énergétiques à l'horizon 2020-30 qui doivent conduire à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris, la puissance installée totale des centrales à charbon devrait décroître de 2 % par an pendant dix ans à compter de 2020, au lieu de progresser de 3 % par an comme elle l'a fait au cours des dix années précédentes.

Dans le même temps, l'effort en faveur des énergies renouvelables, s'il va déjà dans le bon sens, doit être accéléré. Le solaire, par exemple, est largement déployé mais ne fournit encore que 1 % de l'électricité produite, nous disent les autrices du rapport.

La réalisation des objectifs de l'Accord de Paris sur le changement climatique exige des mutations dans le secteur de l'électricité. L'utilisation du charbon doit cesser rapidement, en particulier en Chine, aux États-Unis et en Inde, ce qui suppose de fermer les centrales à charbon existantes et d'interrompre la construction des nouvelles ; le déploiement des énergies renouvelables doit se généraliser ; et l'investissement dans la gestion de la demande doit augmenter. Les politiques publiques sont essentielles pour favoriser ces mutations. Mais, plus que cela, les États peuvent agir en tant qu'investisseurs, ne serait-ce qu'en poussant les entreprises publiques, qui contrôlent plus de la moitié de la puissance électrique installée ou en construction, à rediriger leur activité de production d'électricité vers des sources plus durables.

En conclusion, comme le dit ce rapport très documenté de l'OCDE, la décarbonation de l'électricité est le traitement de choc dont nous avons besoin pour faire face au changement climatique et retrouver un peu de fraîcheur, autrement dit *make our planet cool again*.

©Observateur de l'OCDE n° 316, T4 2018

Références

Mirabile, Mariana and Jennifer Calder (2018), "Clean power for a cool planet: Electricity infrastructure plans and the Paris Agreement", OECD Environment Working Papers, No 140, OECD Publishing, Paris. Available at <http://dx.doi.org/http://dx.doi.org/10.1787/2dc84376-en>

Pour de plus amples informations sur l'Accord de Paris de 2015 <https://unfccc.int/>